

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes  
132.81

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. ROLAND GIBERTI**

**OBJET : Accueil d'une délégation institutionnelle de Gênes dans le cadre de l'accord de coopération décentralisée.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Conformément au rapport cadre n° 31 du 24 juillet 2020 portant sur la politique publique initiée par la Direction des relations internationales et des affaires européennes du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et à l'accord de coopération décentralisée signé en octobre 2017 entre le CD13, la Métropole de Gênes et la Ville de Gênes, le présent rapport a pour objet :

- de valider le principe de l'accueil d'une délégation de la Métropole de Gênes, durant le congrès mondial de la Nature, porté par l'IUCN (union internationale pour la conservation de la nature) du 11 au 13 janvier 2021 (sous réserve de modification de dates),
- d'autoriser la dépense inhérente à l'organisation de cet événement.

Cet accueil a pour principaux objectifs de :

1. conforter le partenariat institutionnel et de rencontrer les représentants publics et partenaires de projets de coopération sur notre territoire,
2. renforcer la coopération avec des échanges de bonnes pratiques et initier des projets communs sur la thématique Environnement.

La délégation italienne sera composée de 2 élus, 2 techniciens et 1 chargé de communication (sous réserve de modification). Le budget prévisionnel s'élève à 8 500 €

La dépense sera effectuée en 2021.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

